

Etienne
HUSSON
Master 1 d'Anthropologie

Stagiaire à la DRAC
Service Ethnologie
à l'université Lumière Lyon 2

Rapport de Stage

Recherche sur les liens entre le monde culturel et le monde universitaire

Sous la direction de Marina CHAULIAC
Conseillère Ethnologie à la DRAC Rhône-Alpes
Ministère de la Culture

Pour toutes informations qui vous sembleraient erronées ou incomplètes, merci de
contacter : etiennehusson@gmail.com

SOMMAIRE :

Introduction.....	3
Pourquoi cette recherche :.....	3
Ma problématique.....	3
La méthodologie employée au cours de ce travail.....	4
Le contexte universitaire	5
Présentation du public étudiant	5
L'hétérogénéité de l'enseignement supérieur	5
Les étudiants, un terrain trop vaste	5
L'université en termes de chiffres	6
L'hétérogénéité des migrations estudiantines	6
Les processus de réformes des universités.....	8
Les services culturels et les maisons de l'étudiant.....	10
Le manque d'ouverture sur le monde extra-universitaire	12
Le contexte du monde culturel.....	14
La saturation de l'information.....	14
L'importance de la coordination.....	15
Le numérique comme alternative ?	17
Une nouvelle génération à laquelle s'adapter	17
Les initiatives d'interfaces.....	20
Des liens pas forcément évidents à mettre en place	20
Le pôle Science-Société.....	21
L'implication de la ville dans ces interfaces.....	23
Des interfaces existantes mais trop informelles	23
Quel service pour coordonner toutes ces institutions ?	24
Conclusion et propositions	25
Bases référentielles.....	26
Expériences personnelles :	26
Entretiens réalisés :	26
Rencontres en liens avec des Institutions de l'Enseignement Supérieur et de la recherche (Universités + CROUS)	26
Rencontres en liens avec des institutions publique (DRAC + Ville de Lyon)	27
Rencontres avec des acteurs culturels.....	27
Correspondances par e-mail et/ou entretien téléphonique :	28
Bibliographies :	28

Introduction

Pourquoi cette recherche :

J'ai rencontré Marina Chauliac (conseillère ethnologie à la DRAC Rhône Alpes) pour la première fois le 28 novembre 2012 à 14 heures. Je cherchais un stage d'un mois pour valider mon master d'Anthropologie. Je menais alors ma recherche sur les étudiants étrangers et au delà de l'obligation du stage, je voulais lier ma recherche avec d'autres institutions afin que naissent de ces liens des pluralités d'approches, pour moi comme pour les institutions avec qui je voulais travailler. Avec Marina Chauliac, nous avons finalement convenu de convenu de travailler sur les pratiques culturelles des étudiants, public mal connu de la DRAC Rhône-Alpes, et plus particulièrement celles des étudiants étrangers.

Ma problématique

Au fil de mon enquête, ce sujet a évolué. Suite à de nombreux entretiens (avec des services culturels et des services de communication notamment), je me suis aperçu qu'il était très difficile de diviser le public étudiant du public des enseignants chercheurs. Ces deux publics interagissent et les pratiques de l'un influent forcément sur les pratiques de l'autre : un professeur qui intervient sur un événement en parle généralement aux étudiants qui pourraient être intéressés, et les étudiants en font de même. Du côté de la DRAC Rhône-Alpes, il m'a aussi semblé lors de mon entretien avec Marina Chauliac et celui avec Laure Tercieux (Coordination Création artistique et culturelle, voir références à la fin de ce rapport) que plus encore qu'une étude sur les pratiques culturelles des étudiants, un état des lieux sur les interfaces se devait d'être fait. La problématique de ce rapport est donc la suivante : Quelles sont les initiatives d'interface entre le monde universitaire et le monde culturel et comment celles-ci peuvent être améliorées ?

La méthodologie employée au cours de ce travail

Bien sûr, cette recherche est sans prétention, ou au moins d'une prétention toute relative. Mon stage n'a duré qu'un mois et une enquête anthropologique nécessite un temps plus long pour permettre une réelle observation participante et donc un travail qualitatif et non quantitatif. En effet, il s'agit là plus d'un travail de pré-recherche pour un éventuel futur projet d'étude (qui sera je l'espère plus ambitieux) qu'un véritable travail permettant notamment un réel décentrement au cours de l'expérience de terrain. Au cours de ce mois de recherche, je me suis basé avant tout sur ma propre expérience d'étudiant. Parallèlement, j'ai essayé aussi de multiplier les rencontres avec les acteurs de terrains (voir détails dans bases référentielles), tout en lisant de la documentation sur les sujets abordés (voir bibliographie). Je n'ai pas enregistré les entretiens que j'ai menés surtout par manque de temps (retranscrire un entretien demande beaucoup de temps) mais aussi parce que les informations collectées concernaient plus le service en général et moins le parcours personnel de l'entretien. J'ai donc pris moi même des notes sur un carnet, sans enregistrement mécanique. En fin de stage, quand je ne pouvais rencontrer mes interlocuteurs, il m'est aussi arrivé de procéder par entretien téléphonique ou par e-mail.

Le contexte universitaire

Présentation du public étudiant

L'hétérogénéité de l'enseignement supérieur

La diversité de l'offre des filières d'études de l'enseignement secondaire n'est pas comparable à celle de l'enseignement supérieur, et si les publics collégiens et lycéens sont très facilement cernables, il est normal que ce soit un peu plus compliqué avec le public étudiant. Il est possible de ressentir trois catégories d'étudiants :

- Les étudiants saturés par leurs études : qui sont les étudiants dans les formations demandant une grande implication comme les premières années de médecine, les classes préparatoires, etc.

- Les étudiants avec une certaine liberté extra scolaire : qui sont les étudiants de BTS, de DUT, des grandes écoles, ou encore de l'université dans des domaines qui sont plus formalisés (santé, droit, économie, chimie, etc.) que la troisième catégorie.

- Les étudiants avec une grande liberté extra-universitaire : qui sont les étudiants de l'université dans les domaines qui sont moins formalisés (anthropologie, langues et cultures, lettres, arts du spectacle, etc.).

Si j'établis ces catégories, ce n'est pas pour porter tel ou tel jugement sur l'une et l'autre discipline. Je ne compare en rien ni la qualité des formations, ni l'implication des étudiants au sein de ces formations, ni même la capacité d'activité extra scolaire de ces étudiants. Seulement, le nombre d'heures de cours et le degré de quantité de devoirs entre chaque étudiant n'étant pas identiques, il est clair que ces différences institutionnelles vont jouer (sauf cas particulier) sur le temps que chaque étudiant pourra disposer (ou non) pour des pratiques culturelles.

Les étudiants, un terrain trop vaste

Les étudiants en général, par leur caractère très hétérogène, restent un public vaste pour toute étude, et d'autant plus pour une étude anthropologique d'un mois qui tend à être, tant bien que mal, un minimum qualitative. Aussi ai-je préféré recentrer le sujet de

ce mémoire sur les étudiants des universités Lyon 1, Lyon 2, Lyon 3 avec lesquels je suis déjà en contact régulier, étant moi même étudiant d'université.

L'université en termes de chiffres

Selon leur site internet, voici les chiffres du nombre d'étudiants par université :

- Université Claude Bernard Lyon 1 : 35 000 étudiants, dont 12% d'étudiants étrangers
- Université Louis Lumière Lyon 2 : 27 800 étudiants, dont 16% d'étudiants étrangers
- Université Jean Moulin Lyon 3 : 22 591 étudiants, dont 2 400 (10,6%) d'étudiants étrangers

Selon Laure Endrizzi dans « *La mobilité étudiante, entre mythe et réalité* » (<http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00473752/>), il y aurait 1,9 Millions d'étudiants à l'étranger en 2000 pour 3 Millions en 2007, et Vicent-Lancrin a estimé qu'il y en aurait 7 millions en 2020. Quatre pays attirent 49% de cette population étudiante migrante mondiale. Ce sont les USA (20%), le Royaume Uni (12%), l'Allemagne (9%) et la France (8%).

Sur le Schéma de Développement de l'université de Lyon on peut lire que cette population étudiante représenterait en moyenne 10% de la population étudiante lyonnaise. Enfin, sur cet ensemble d'étudiants étrangers 41% viendraient du Maghreb, 18% d'Europe et 20% d'Asie.

L'hétérogénéité des migrations estudiantines

Laure Endrizzi dans « *La mobilité étudiante, entre mythe et réalité* » montre que plusieurs critères de différenciation sont observables selon si l'on regarde :

- le profil des étudiants : sa nationalité, son lieu de résidence, ses études antérieures, ses ressources économiques, etc.
- l'objectif qu'ils poursuivent : mobilité de diplôme, mobilité d'étude, mobilité de stage, mobilité d'apprentissage par les pairs, mobilité pour l'acquisition linguistique, etc.
- le type de mobilité dans lequel il s'engage : mobilité libre (qui peut être encadrée/institutionnalisée comme dans le cas des échanges inter universitaires, ou bien mobilité spontanée provenant de la seule initiative de l'étudiant), mobilité imposée

(certaines formations demandent aux étudiants de partir faire au moins un semestre ou un stage à l'étranger) ou encore s'il s'agit d'une mobilité de contournement (pour échapper à certaines restrictions en vigueur dans certains pays, comme par exemple: les étudiants français de médecine qui vont en Belgique suivre leur formation afin d'éviter la sélection de première année)

- selon la durée du séjour : une année, un semestre ou quelques semaines (pour les étudiants en stage à l'étranger par exemple).

Toutes ces différences ne sont pas simplement théoriques. Elles influent bien évidemment sur leurs pratiques culturelles qui selon leur profil n'auront pas les mêmes capacités d'action (au niveau de l'argent et du temps notamment).

Les processus de réformes des universités

La question des interfaces entre l'université et la culture pose aussi problème car l'université est en transformation, aujourd'hui peut-être encore plus qu'avant. Depuis le processus de Bologne (1999) les différentes conférences ministérielles (Prague en 2001, Berlin en 2003, Bergen en 2005, Londres en 2007, Louvain-La-Neuve en 2009) ont successivement réaffirmé l'importance d'avoir un système de graduation des études supérieures normalisé au niveau européen. La loi relative aux libertés et responsabilités des universités (la loi LRU aussi appelée la loi pour l'autonomie des universités) du 10 Août 2007 a remis en question profondément le système universitaire français. Cette réforme créa un désaccord entre le gouvernement et une partie de l'université (débouchant sur de grande manifestation en 2007 et en 2009) notamment sur la question du rôle de l'université, de son lien avec le domaine privé. Enfin le plan Campus (aussi nommé Opération Campus) en Janvier 2008 a permis la « fédération » de plusieurs universités sous un PRES pour devenir un des 12 pôles d'excellence de niveau international que le gouvernement projetait d'aider (avec ce plan campus). Ces transformations posent différents problèmes d'adaptation. Les membres du pôle Internationale de l'Université de Lyon m'expliquaient lors d'un entretien (indépendant de cette enquête, le lundi 16 Janvier à 14 heures), qu'il n'était pas toujours facile de faire travailler ensemble les différentes universités qui voulaient garder une certaine autonomie. Ce même constat était fait par Eugénie Binet-Tissen (service de communication de Lyon 2) à l'échelle des professeurs qui avaient l'habitude de fonctionner en autonomie de façon très libérale et très indépendante et qui était majoritairement réfractaire quant à la mise en place de l'Agence d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur. Eugénie Binet-Tissen (service de communication de Lyon 2) m'a aussi expliqué que la loi LRU a permis de faciliter le recrutement de professionnels vacataires pour qu'ils puissent faire des interventions dans des cours et ainsi augmenter le caractère professionnalisant des enseignements. Mais demander à l'université d'accentuer son lien avec le monde professionnel peut aussi être problématique d'un point de vue de la liberté scientifique. Enfin, la loi LRU et le plan campus pose problème sur l'excellence qu'il impose et qui remet en question profondément l'utilité de l'université : est-ce une institution qui doit partager les

connaissances pour tous, sommes-nous encore dans une conception de l'université pour tous, ou doit-elle former une élite particulière ? La réponse est paradoxale. L'université doit à la fois faire l'un et l'autre, et c'est notamment une des raisons qui fait que l'université est difficilement cernable.

Les services culturels et les maisons de l'étudiant

A l'inverse du PRES de Grenoble, l'Université de Lyon n'a pas de service culturel mutualisant les différents services culturels des différents campus. Elle dispose d'un service nommé Science-Société qui pourrait s'apparenter à un tel dispositif, mais dans les faits, ce service n'a que très peu de contact avec les services culturels propres à chaque université. Il n'existe donc pas officiellement de coordination de services culturels, ce qui ne veut pas dire que dans la pratique, et dans l'informel, les différents services culturels des différentes universités ne se coordonnent pas et ne s'entraident pas les uns avec les autres. Comme me l'expliquaient Patrice Charavel (Lyon 2) et Adeline Joly (Lyon 1) lors d'un entretien, il n'est pas rare que les uns et les autres s'échangent ponctuellement du matériel afin de « dépanner » l'autre. Les responsables de ces services se connaissent, et un réseau d'entraide s'est monté entre eux. Mais dans ce réseau, tous n'ont pas les mêmes capacités. Les services culturels des campus de Lyon sont très hétérogènes. Je n'ai par exemple, pas réussi à prendre rendez-vous avec Madame Durand, la responsable du service culturel de Lyon 3 qui m'a expliqué être surchargée de travail, alors qu'il m'a été très facile de rencontrer les responsable des services culturels de Lyon 1, qui dispose d'une secrétaire, et de Lyon 2, qui gère un service de quatre personnes, et qui peuvent donc mieux se partager leur travail. Au même titre, Adeline Joly m'a fait remarquer qu'il est intéressant de voir que l'université de Lyon 2 possède un vice-président chargé de la culture alors que Lyon 1 n'en a pas, ce qui montrait, selon elle, une certaine importance (ou non importance) accordée à la culture.

Au même titre que les services culturels, les maisons de l'étudiant n'ont pas les mêmes capacités. A Lyon 2, sur le campus de Bron, il existe un bâtiment neuf, proche de l'arrêt de tram T2 Europe nommé « maison de l'étudiant » qui regroupe plusieurs services :

- un accueil, où une personne est à la disposition des étudiants pour les conseillers et les orienter dans tout ce qui concerne la vie étudiante.
- un espace détente (où les étudiants peuvent se rencontrer, boire un café, discuter, consulter des tableaux des activités universitaires étudiantes, celui des annonces de jobs, des flyers d'évènements culturelles, etc.),

- le service MAEVA qui est un service d'accueil pour les étudiants étrangers (hors échange)

- les bureaux des associations étudiants de Lyon 2

- Deux salles de répétition (équipée pour des répétitions de danse, musique, théâtre, cinéma) mais ouvert à toute rencontre associative.

- Une petite salle de représentation (qui n'est pas aussi grande que celle du service culturel mais qui permet de faire des conférences, des petites projections et des petites représentations).

- Et bien sûr, le service de la Maison de l'étudiant composé de trois salariés.

A l'inverse, la Maison de l'Etudiant de Lyon 3 est gérée par une seule salariée qui partage son bureau avec trois autres personnes extérieures à son service. Les différents étudiants que j'ai rencontrés sur ce campus de la Manufacture des tabacs ne savaient vraisemblablement pas où ce service était. Le secrétariat de droit ne savait pas qu'un tel service (obligatoire pour toute université depuis une loi de 2001) existait au sein de leur université. C'est finalement le service d'accueil qui m'a redirigé. La maison de l'étudiant se trouvait au premier étage dans un couloir appartenant aux services administratif et financier de l'université. Christine Machet (la responsable de cette maison étudiante) m'a expliqué qu'ils allaient bientôt déménager dans une partie de la prison de Mont-Luc et qu'elle se retrouvait alors avec les différentes associations étudiantes de l'université. Elle m'expliqua aussi que ses missions consistaient à la fois d'aider la vie associative étudiante (en organisant des commissions de subventions), d'aider à l'organisation de la grande soirée de Gala de droit (non réservée aux étudiants de droit), et enfin d'aider à la constitution des dossiers sociaux (Bourses CROUS, etc.). Elle m'a ensuite montré différents projets étudiants. Il y avait pour beaucoup de projets des problèmes au niveau du budget (comme des associations qui demandaient 2 000 € au dispositif Cultures Actions du CROUS alors qu'il ne donne généralement pas plus de 500 €).

Quant à la maison de l'étudiant de Lyon 1, je n'ai pas réussi à rencontrer sa directrice Diane Barthelemy. Je sais néanmoins pour m'être rendu plusieurs fois sur le campus de la DOUA durant ce mois de stage, qu'ils disposent d'un bâtiment qu'ils partagent avec d'autres services (Service Culturel, Service BOREAL destinés aux étudiants étrangers hors échange, Maisons des associations, etc...) mais qui sont tous directement destinés aux étudiants.

Le manque d'ouverture sur le monde extra-universitaire

Au cours de mes différents entretiens, des éléments sont ressortis avec récurrence. Les responsables des services culturels de Lyon 1 et Lyon 2 m'ont parlé de leur difficulté pour sensibiliser les professeurs aux pratiques culturelles à l'université. Patrice Charavel (service culturel de Lyon 2) m'expliquait par exemple, qu'il était plus facile de toucher directement les étudiants plutôt que les professeurs qui étaient très souvent refermés sur leur propre recherche. Laurent Hugues (cinéma Le Zola) m'expliquait qu'il était pour lui aussi très dur de toucher le corps enseignant (notamment d'Arts du Spectacle) pour ces festivals de cinémas et qu'il passait toujours par la même personne pour informer les étudiants : un professeur de cinéma avec qui il avait fait ses études plus jeune et avec qui il s'était lié d'amitié. France Laredo (service communication Lyon 3) et Eugénie Binet-Tiessen (service communication Lyon 2) m'ont elles aussi évoqué ce manque d'ouverture du corps enseignant sur le monde extra-universitaire en m'expliquant que les professeurs agissaient de façon très autonome et très libérale. Ce comportement n'est peut-être pas sans influence sur le comportement des étudiants. Moi même étudiant, j'ai souvent ressenti cette réticence des professeurs quant à l'implication des étudiants dans des activités extra-universitaires. Ce ressenti personnel s'est retrouvé partagé par d'autres acteurs culturels (Laurent Hugues notamment) ainsi que de façon assez régulière à l'université (dans la bouche de plusieurs étudiants ou d'anciens étudiants notamment). Au salon de l'étudiant de 2011 par exemple, quand les lycéens et leurs parents posent la question des débouchés de l'université, j'ai remarqué que les enseignants-chercheurs d'Arts du Spectacle et d'Anthropologie adoptaient deux façons de répondre : la première était de relire la liste des métiers de la plaquette de présentation des filières, liste qui bien souvent n'a pas vraiment de sens (cette année là, la Faculté d'Art du Spectacle avait écrit en débouché possible « médiation et méditation culturelle »). Le second procédé est le refus de répondre à la question en expliquant que celle-ci ne pouvait pas se poser ainsi à l'université. Aucun des professeurs d'Anthropologie ou d'Arts du Spectacle n'a mis en avant le fait que la question débouchée dépendait notamment de l'évolution personnelle de l'étudiant et donc de son implication extra-universitaire pour sa discipline. En première année d'université, j'ai d'ailleurs été choqué par le manque d'investissement des autres étudiants dans des

projets extra-universitaire, et il me semble que ce manque d'investissement n'est pas tant un problème de motivation qu'un problème de maturité : les étudiants de première année (venant tout juste sortir du lycée, il faut le signaler car le caractère très formalisant de cette institution joue dans ce phénomène) ne sont pas préparés à cette forte autonomie. C'est plus tard, en troisième année que j'ai retrouvé chez des étudiants cette motivation d'aller voir en dehors de l'université. Ce constat est aussi partagé par Olivier Damour (Maison de l'étudiant Lyon 2) qui m'a expliqué que les étudiants qui montaient des projets et des associations étaient très souvent des étudiants de Master, ce qui pose évidemment problème pour la durée de vie des associations qui sont très souvent portées par les individus à l'initiative de la création et qui ont du mal à perdurer dans le temps. C'est ainsi que tous les deux à trois ans, une ancienne association de cinéma disparaît et qu'une autre voit le jour.

Le contexte du monde culturel

La saturation de l'information

Toute personne se baladant sur le campus d'une université ou d'une résidence universitaire peut faire ce constat : il y a une saturation de l'information. France Laredo m'expliquait que les étudiants, tout comme les professeurs sont « gavés » car ils sont hyper-sollicités. Face à cette saturation de l'information, en dehors de l'université comme à l'intérieur de l'université, la force du budget de communication règne. Il n'est donc pas rare de voir sur les panneaux d'affichage libre des campus, un événement culturel affiché une vingtaine de fois de façon à recouvrir tout l'espace du panneau, au détriment d'autres événements qui n'ont pu mettre qu'une, voir deux, affiches.

Rachel Bernard (Alter-Ego, accueil des étudiants en échange à Lyon 2) me racontait qu'elle prévoyait d'arrêter d'envoyer sa newsletter culturelle aux étudiants en échange, afin de passer davantage de temps à expliquer aux étudiants où ils pouvaient chercher l'information et la sélectionner par eux même.

Laurent Hugues (cinéma le Zola) m'a souligné que l'université en général et les services culturels en particulier, faisaient preuve d'un certain sur-protectionnisme vis-à-vis de leurs étudiants. Patrice Charavel (service culturel Lyon 2) m'a confirmé ce protectionnisme en m'expliquant que c'était leur rôle de ne pas retransmettre toute l'offre culturelle (trop importante), mais de la sélectionner. Il diffuse et promouvoit donc une partie de cette offre culturelle, avec qui il met en place des partenariats au même titre que les services de communication de Lyon 2 et Lyon 3. Pour les services de communication, ce partenariat s'établit sur des critères financiers (tarif particulier, réduction, lot de place à gagner, etc.), pour le service culturel de Lyon 2 par contre, ce partenariat s'établit souvent par une implication du service culturel dans l'événement, par exemple une des représentations de l'événement se fait à l'amphi culturel, et cette représentation doit être évidemment gratuite (puisque les services culturels n'ont pas le droit de faire payer leurs événements). Ces liens et partenariats permettent ainsi de faire remonter certaines informations, et de hiérarchiser ce flux d'événements culturels pour le dé-saturer. Mais cela demande du temps, et ce n'est pas forcément le rôle des

différents services universitaires. De plus, ces critères de sélection mis en place ne sont peut-être pas les meilleurs qu'ils soient.

Mais si la saturation de l'information culturelle est un problème, elle n'est pas celui propre à l'université. En arrivant à Lyon en 2009, je voulais me renseigner sur les différents événements et associations culturels autour du cinéma. Je suis allé me renseigner à l'accueil des différents CNP. Les guichetiers ne savaient pas trop. Ils savaient qu'il y avait eu beaucoup de choses faites, mais ignoraient ce qui existait encore ou pas. Je pensais pouvoir être redirigé à l'université, mais je n'ai pas rencontré de professeurs qui avaient une connaissance profonde du terrain. Ce fût de même pour les différents acteurs associatifs autour du cinéma que j'ai rencontré. Petit à petit, à force d'être conseillé et redirigé par un tel et un tel, je me suis moi-même créé mon propre réseau (qui reste lui aussi informel et lié à ma propre subjectivité). Cette expérience m'a étonné car à Saint-Etienne, je n'ai pas eu ce genre de problème. Mon intervenant de cinéma au lycée a été capable de me donner une liste très exhaustive des structures culturelles liées au cinéma dans la ville. L'offre était évidemment moins riche, du fait de la taille et des capacités de la ville, et il était relativement plus facile d'avoir une vision d'ensemble sur ce qui s'y passait. A Lyon, ce n'est pas le cas. La taille de la ville impose aux acteurs culturels de n'avoir qu'une vision limitée des autres événements culturels, ce qui amène forcément une perte d'énergies dans les événements créés.

L'importance de la coordination

Est-ce aux acteurs culturels à jouer ce rôle ? Je ne pense pas. Certains le font. Ainsi de nombreux festivals de cinéma de la région se sont regroupés sous une association nommée Festival Connexion permettant de mutualiser les besoins de chaque festival (formations de bénévoles, tirage d'accréditation professionnelle, création de bandes annonces, etc.) ainsi que pour réunir les organisateurs de chaque festival une fois par an afin qu'ils se rencontrent, s'informent et ainsi se coordonnent les uns comparés aux autres. Dans le domaine du théâtre, le théâtre des Célestins par le biais de son festival Sens Interdits a aussi essayé de mener un projet en partenariat avec d'autres structures de la ville de types culturelles (les différents théâtres) mais aussi avec d'autres structures plus sociales, afin de toucher de nouveaux publics. La responsable du festival m'expliquait lors d'un entretien que leur idée étant de ne pas sectoriser, ils n'ont pas

établi de public cible, mais établi des publics cibles non exhaustifs. Concernant l'université, par exemple, un lien a été fait avec un journal d'étudiants de Lyon 2, mais là encore, ce lien est à prendre parmi un ensemble de liens très divers et non pas ciblé sur un seul type de public. Cependant, si le Théâtre des Célestins a pu agir de façon aussi réfléchie, en ayant conscience d'installer son festival dans un territoire culturel déjà vivant, c'est aussi une question d'intention, mais c'est aussi une question de moyen. Sur le festival, le théâtre possède trois salariés qui travaillent à l'année sur le projet, ainsi que toute l'équipe du théâtre qui travaille sur le projet au cours de sa période de représentation. Au festival Fenêtre sur le cinéma du Sud, Abdellah Zerguine m'expliquait qu'ils étaient deux à travailler sur le festival avec l'aide d'une stagiaire, de bénévoles et d'amis, mais qu'il ne pouvait pas travailler toute l'année sur le festival puisqu'il s'occupait aussi de la galerie Regard Sud et de ses différentes expositions annuelles. Est-ce que c'est aux acteurs culturels à jouer ce rôle de coordination culturelle ? Oui, ils ont leur rôle à jouer. Mais est-ce leur rôle principal ? Non. Il me semble que c'est celui des institutions politiques et au cours de mes différentes rencontres avec les conseillers de la DRAC Rhône-Alpes (Action culturelle, Lecture, Théâtre, Musée, Musique, Cinéma, etc...), cette mission a été mise en avant de façon presque systématique. Mais les conseillers ont-ils les capacités de mener à bien cette mission ? Ont-ils le temps pour cela ? La DRAC Rhône-Alpes dispose-t-elle de moyens humains suffisants ? Je ne pense pas. Le travail de coordination se fait là encore de façon informelle, mais à hauteur d'un ou deux conseillers par domaine, le travail de coordination trouve vite ses limites. De son côté, la ville de Lyon joue aussi un rôle par le biais notamment de son site internet <http://www.culture.lyon.fr/culture/> qui relai l'information générale, mais qui ne procède apparemment pas à une recherche plus poussée sur ces différents évènements.

Le numérique comme alternative ?

Les sites internet paraissent aujourd'hui comme une alternative pour se mettre en réseaux (et donc mieux se coordonner) notamment avec un public nouveau mais est-ce vraiment le cas ? Si internet permet de transmettre plus facilement de l'information, est-ce que ce surplus d'informations ne va pas rendre au contraire plus difficile la coordination de toute l'information culturelle locale ? D'autant plus que les études d'Olivier Donnat (dans « Pratiques culturelles, 1973-2008, Dynamiques générationnelles et pesanteurs sociales » et dans « Les pratiques culturelles des Français à l'ère du numérique ») et celle du Ministère de la Culture (dans « Culture & Média 2030 ») montrent bien la forte augmentation des pratiques culturelles liée à des produits anglophones depuis l'arrivée du numérique et la concurrence à venir pour affirmer cette production culturelle locale face à une production culturelle dit mondialisée.

Une nouvelle génération à laquelle s'adapter

Lionel Bergatto (conseiller musée à la DRAC Rhône-Alpes) m'expliquait lors d'un entretien que beaucoup de musées n'avaient pas encore de page Facebook et que cela était significatif, selon lui, du décalage qui existait entre les musées et un public moins de 26 ans qu'ils avaient du mal à cerner. Il me semble qu'il touche là un problème de fond. Plusieurs conseillers (théâtre, musée, lecture, etc...) m'ont expliqué la difficulté de cerner et toucher le public étudiant sur lequel on manquait d'informations. Le problème n'est pas tant de toucher le public, c'est de le comprendre et ce qu'il attend de ces pratiques culturelles. Et si le numérique peut être une alternative pour se mettre en réseaux avec le public des moins de 26 ans, il reste une alternative très relative puisqu'il donne un moyen pratique de cette mise en réseau, mais pas forcément un moyen conceptuel.

Au cours de ma recherche, plusieurs conseillers de la DRAC Rhône Alpes (théâtre et éducation artistique notamment) m'ont expliqué s'interroger sur le réel bénéfice des programmes d'éducation artistique au lycée et au collège. Sans les remettre en question, ils se demandaient : si le fait que les événements culturels soient imposés ne dévalorisait pas l'idée que se faisaient les scolaires de la culture, et si, ce n'était pas une des raisons

que ces scolaires « fuyaient » ces enceintes culturelles après le lycée. Cette fuite de l'obligation a elle été aussi fortement soulignée lors de mon entretien avec Sandra Sauvage (Responsable du CROUS André Allix) et Johanna Sapor (Responsable de l'Animation du site André Allix du CROUS). Notamment, en mettant en avant que dès que ça devenait un peu formel, les étudiants fuyaient les ateliers proposés. La comparaison entre cette génération d'étudiants et celle des années 69 a souvent été reprise dans mes entretiens (avec les conseillers de la DRAC Rhône Alpes : Théâtre et Education Artistique, avec le CROUS, avec Laurent Hugues, du cinéma le Zola, etc...). Il me semble en effet qu'il existe des différences fondamentales. La culture n'est plus revendiquée, puisqu'elle s'avère relativement accessible. En tout cas, elle n'est pas revendiquée de la même manière.

Une phrase du film « *Les Fleurs du mal* » de David Dusa, m'a interpellé. Le long-métrage raconte l'histoire d'un jeune danseur français qui rencontre une jeune iranienne à Paris pendant les manifestations de 2009 et avec laquelle il va vivre une histoire d'amour.

Dans un passage du film, cette jeune fille lui dit « *ton ignorance est ta faiblesse* » et le jeune homme répond « *non, c'est ma liberté* ». Le réalisateur expliqua à la fin de la séance que par cette phrase il avait voulu montrer la différence culturelle entre deux pays et entre deux contextes. Mais au delà du contexte culturel, je pense que ce film montre le décalage entre deux visions de l'éducation et de la culture. La jeune fille a vécu l'éducation et la culture comme une chance, un moyen d'émancipation, à la différence du protagoniste qui l'a vécu comme quelque chose d'imposé, un système d'oppression. Paradoxalement, la jeune fille fût attirée par avant tout par la liberté du jeune garçon pour danser n'importe où dans l'espace public, malgré le regard des gens. Et toute l'intelligence du film est là : si le protagoniste est un jeune homme qui n'a pas eu une éducation facile, c'est un jeune homme éduqué. Si c'est un jeune qui fuit la culture, c'est pourtant un jeune homme qui n'arrête pas de danser. Olivier Donnat (dans « *Pratiques culturelles, 1973-2008, Dynamiques générationnelles et pesanteurs sociales* » et dans « *Les pratiques culturelles des Français à l'ère du numérique* ») relève d'ailleurs lui aussi une hausse des pratiques culturelles (toutes générations confondues). Et il me semble que ce film qui porte sur les réseaux sociaux relève bien cette différence générationnelle de conception de la culture à travers ces deux personnages (la jeune fille représentant en quelque sorte la jeunesse révoltée des années 69, et le jeune garçon,

celle d'aujourd'hui). Peut-être qu'aujourd'hui « *ne pas être cultivé* », c'est avoir une certaine forme de liberté... En tout cas, au moins une liberté d'apprendre, et en l'occurrence le personnage du film (s'il n'a pas vécu une éducation facile et qu'il fuit la culture), est un personnage curieux qui essaye sans cesse de découvrir. Le problème est donc peut-être que la nouvelle génération ne voit peut-être pas dans la culture un moyen de découverte.

Les initiatives d'interfaces

Des liens pas forcément évidents à mettre en place

Laurent Hugues m'expliquait que quand il est arrivé au Cinéma le Zola tout le travail de lien avec l'université était à faire, parce que le responsable des festivals précédent n'avait pas fait d'études supérieures et avait une sorte de complexe d'infériorité vis-à-vis de l'université. D'autres comme Patrice Charavel (service culturel Lyon 2) ou comme Sandrine Julien (Festival Sens Interdit) m'expliquaient qu'ils préféraient passer par les étudiants directement (ou par les associations d'étudiants) plutôt que par les professeurs. Ces derniers ne sont pas vus comme un relai de médiation. Patrice Lefevre (Festival Caravane des cinémas africains) m'expliquait même, ne pas avoir pensé à contacter l'université. Pourtant, étudiant à Lyon 2 j'ai suivi dans mon cursus des cours d'anthropologie africaine, qui bénéficieraient sans doute d'être associés à un tel événement culturel.

D'un autre côté, Abdellah Zerguine (Regard Sud) m'expliquait qu'il essayait chaque année de contacter les différents professeurs de Lyon 2 travaillant sur le monde arabo-musulman méditerranéen sans toutefois réussir à ce qu'ils transmettent l'information dans leur cours, ou à ce qu'ils se déplacent eux même sur le festival. Bénévole, j'ai moi même essayé de contacter le Groupe de recherches et d'études sur la Méditerranée et le Moyen-Orient (le GREMMO), par l'intermédiaire de mail, des casiers des professeurs et des secrétariats d'anthropologie, de sociologie et de science politique. Le résultat fût que je n'ai pas réussi à les joindre et qu'ils ne furent pas présents sur le festival « fenêtre sur le cinéma du sud » malgré le lien évident avec leur sujet d'étude.

Lors d'un entretien, Laurent Hugues m'a parlé du sur-protectionnisme de l'université vis-à-vis de leurs étudiants. L'information culturelle ne passe pas toujours. Les services culturels ne font pas la promotion des différents évènements. Ils se contentent de la transmettre. Patrice Charavel, Adeline Joly (service culturel de Lyon 2 et de Lyon 1) se sont justifiés tous les deux en précisant qu'ils n'étaient pas un service publicitaire, que les étudiants ne devaient pas être pris comme un nouveau marché à prospector et que

leur mission est avant tout que les projets d'événements ou de productions culturelles émanent du corps universitaire. Si ce protectionnisme est donc légitime, le risque reste néanmoins que l'université se renferme sur elle-même sans que des liens intelligents ne soient mis en place avec l'extérieur. Concernant les festivals du cinéma Le Zola, il y en a qui pourraient s'adapter particulièrement bien avec des filières universitaires : je pense par exemple au Festival O'clock (sur le cinéma britannique) ou le Festival des Reflets du cinéma ibérique, avec la licence Langue Littérature et Civilisation Etrangère (LLCE) Anglais ou Espagnol de Lyon 2, ou encore avec les cours d'Anthropologie d'Amérique latine donné en 3^{ème} année de Licence et en Master.

Le pôle Science-Société

Faire émerger des liens intelligents entre la culture et l'université n'étant pas la mission première des services culturels (qui doit elle aussi proposer une programmation culturelle gratuite), il est légitime de se demander qui peut faire émerger des liens intelligents entre la culture et l'université ? Le pôle Science société de l'Université de Lyon (le PRES), pourrait jouer ce rôle, sa mission est justement de mettre en lien la recherche et le public extra-universitaire par le biais de 3 axes :

- considérer le public extra-universitaire comme auditeur d'événements scientifiques : création d'événements (conférences, colloques, etc.) accessibles et surtout adaptés à un public extra-universitaire.

- considérer le public extra-universitaire comme inter-acteur : par le biais d'événements à publics réduits (visites en petits groupes, balades, jeux, ateliers, etc.) accompagnés par un ou des chercheurs.

- considérer le public extra-universitaire comme co-constructeur de savoirs (en prenant des questions du public comme point de départ d'une recherche scientifique)

Historiquement, le pôle est originaire de l'association Lapagode (association faisant la médiation des sciences dur : <http://www.ccsti-lyon.org/>) qui en 2007 avec le PUL (équivalent au PRES de Lyon mais avant le plan Campus) est devenu un Centre de culture scientifique, technique et industrielle (CCSTI) du Rhône. Désormais, on retrouve apparemment autant de médiation en sciences humaines qu'en sciences dures.

L'objectif de ce pôle est de :

- toucher les doctorants (qui sont la recherche de demain) afin de les ouvrir à la médiation scientifique
- suivre et accompagner les chercheurs dans leurs évènements
- faire reconnaître les évènements culturels créés par les institutions de la recherche (communication, promotion, médiation, etc...)

Cependant, Audrey Savre (responsable du pôle science-société) m'a avoué n'avoir jamais été contacté par un acteur culturel qui aimerait ajouter à leur programmation une intervention scientifique. Aucun des acteurs culturels rencontrés ne m'a parlé de ce service. Ils ne passent apparemment pas par là. Peut-être qu'étant donné la nouveauté du service, ils n'en ont pas encore connaissance. Audrey Savre était d'ailleurs surprise par ma question. Le pôle science société fonctionne en aidant les recherches scientifiques à devenir aussi des médiations culturelles, mais n'aide pas (pour l'instant) les différents évènements médiations culturelles à être plus en lien avec des chercheurs scientifiques. L'interface se fait ici à sens unique.

A Grenoble, le dispositif pouvant s'apparenter au pôle science société peut être le service culturel du PRES de Grenoble. La différence est que ce service s'occupe aussi de coordonner les différents services culturels des universités (ce que ne fait pas le pôle science société) et la disposition géographique fait que toutes les universités de Grenoble sont réunies sous un seul campus, ce qui facilite la proximité de ce service de coordination des services culturels, avec les étudiants. Il n'a pourtant lui non plus, pas vocation à rediriger les étudiants ou les professeurs vers différents évènements culturels extérieurs à l'université. Ils le font, mais de façon informelle. Le processus, n'étant pas normalisé, reste marginal. L'interface se fait donc ici aussi à sens unique.

L'implication de la ville dans ces interfaces

Brigitte Régaldie, la responsable du service université recherche de la ville de Lyon, m'expliqua que son service était rattaché à la direction culturelle pour deux raisons. La première parce qu'un tiers de son budget était consacré au Pass Culture. La seconde afin d'accentuer l'intégration socio culturelle de ce domaine dans la cité.

On retrouve cette implication des villes et notamment celle de Villeurbanne dans le financement des projets théâtraux du service culturel de Lyon 1 avec le théâtre de l'Astrée qui héberge une compagnie.

L'implication de ces villes dans l'université est liée selon Brigitte Régaldie à trois objectifs : créer des espaces citoyens dans la ville, permettre son rayonnement et assurer des enseignements et une recherche urbaine forte.

Des interfaces existantes mais trop informelles

Noëlle Drognat-Landré (la conseillère lecture de la DRAC Rhône Alpes) me racontait que la Bibliothèque Universitaire de Lyon 1 a accueilli il y a quelques années une antenne de la Bibliothèque Municipale afin de mettre à disposition des ouvrages extra-universitaires pour les étudiants. Elle me parla aussi de la fête du livre de Bron qui avait lieu en partie sur le campus de Bron de l'université de Lyon 2. Laurent Hugues (Cinéma Le Zola) m'expliquait lui aussi que le festival Les Reflets du cinéma ibérique latino-américain avait, pendant un temps, eu lieu en partie à l'amphi culturel. France Laredo (service de communication de Lyon 3) m'a parlé des projections à l'institut lumière que la faculté de Droit avait organisé cette année, en Mars, sur le thème de Lyon 3. Les exemples de liens culture-université sont donc en réalité nombreux.

Noëlle Drognat-Landré m'a aussi parlé des assises régionales du roman et du festival Belles Latinas sont en lien avec le département de langues de Lyon 2. Mes échanges de mails avec les musées de Lyon (voit liste dans Base Référentielle) m'ont montré que même s'ils sont incapables de donner rapidement une liste exhaustive de tous leurs contacts avec l'université, ils en ont de multiples qui sont souvent des contacts très variés, d'un musée à l'autre. De plus, il ne faut pas non plus négliger les contacts que créent les étudiants entre le monde culturel et le monde universitaire. En tant qu'étudiant j'ai amené d'autres étudiants à s'investir dans d'autres lieux (comme être

bénévole dans des festivals par exemple). Les exemples de ces liens entre la culture et l'université existent donc, mais il reste du domaine de l'informel, presque du relationnel. C'est le cas, par exemple, avec Laurent Hugues (Cinéma le Zola) qui me disait qu'il avait pu mener des partenariats particuliers avec Lyon 2 parce qu'il avait étudié avec l'un des professeurs de la licence Arts du Spectacle option image, et que sinon, il n'en aurait pas eu de la même manière.

Quel service pour coordonner toutes ces institutions ?

Là encore, tant que ces actions d'interfaces restent du domaine de l'informel, et tant qu'elles ne seront pas normalisées, ou au moins coordonnées, par une institution, elles resteront du domaine de la marge, de l'occasionnel. Eugénie Binet-Tiessen (responsable de la communication de Lyon 2) m'expliqua que l'université envisageait de mettre en place une base de données regroupant les actions de médiation culturelle de ses enseignants afin de savoir plus exactement qui fait quoi. Mais ce type de projet ne peut fonctionner que si les professeurs sont ouverts à ce type de démarche. Il me semble que ce type de projet devrait être mené aussi sur l'ensemble des institutions de la recherche et de l'enseignement supérieur composant l'université de Lyon. De plus, il me semble important d'avoir un pareil état des lieux de fond sur la production culturelle à Lyon, afin de savoir ce qui est fait ici et là, et afin ainsi de pouvoir créer un organisme de coordination culture-université compétent.

Conclusion et propositions

Quelles sont les initiatives d'interface entre le monde universitaire et le monde culturel et comment celles-ci peuvent être améliorées ? Les initiatives sont, nous l'avons vu, multiples et très diverses. On notera tout de même la récurrence du manque de coordination officielle de ses interfaces qui se créent très souvent par le biais du relationnel. Ces initiatives personnelles gagneraient donc à être encadrées, recensées, coordonnées et conseillées par un service d'une collectivité territoriale : ville de Lyon, Région Rhône-Alpes, ou par une structure gouvernementale tel que la DRAC Rhône Alpes, ou encore par un service universitaire débouchant d'un partenariat fort avec des collectivités territoriales et la DRAC Rhône Alpes. Quoiqu'il en soit, ce service devra avoir une connaissance à la fois de l'état des lieux du milieu universitaire et à la fois de celui du monde culturel (et donc qui devra mener une étude préalable sur le sujet qui puisse être pérenne dans le temps). On notera aussi que le protectionnisme de l'université pose la question de ce qu'on attend de cette institution. Question dont la réponse n'est encore pour moi pas encore claire et qui mériterait aussi une étude à ce sujet.

Bases référentielles

Expériences personnelles :

- Etudiant à l'université Lumière Lyon 2 de Septembre 2008 à Juin 2012
- Vacataire à l'université Lumière Lyon 2 de Septembre 2010 à Juin 2012 (présentation de l'université à des lycéens, présentation au salon de l'étudiant, accompagnement d'étudiant de première année sortant de BAC technologique, etc...)
- Bénévole sur de nombreux évènements culturels lyonnais de Septembre 2008 à Juin 2012 : Festival Lumière, Festival du Court-métrage de Villeurbanne et de Vaux en Velin, Festival Les Reflets (Villeurbanne), Festival Karavel (Bron), La Petite Biennale des Possibles (Guillotière), Salon de la petite édition de St-Priest, Festival du livre jeunesse de Villeurbanne, etc.
- Pratiques culturelles personnelles : réalisation de deux courts-métrages, participations à des ateliers de cinéma et d'écriture, liens avec différents associations et collectifs culturels, etc.

Entretiens réalisés :

Rencontres en liens avec des Institutions de l'Enseignement Supérieur et de la recherche (Universités + CROUS)

- Adeline JOLY, Responsable Mission culture et pôle culture/com IUFM, Université Claude-Bernard Lyon 1, Mardi 20 Mars 16 heures
- Patrice CHARAVEL, Service des Affaires Culturelles - Musée des Moulages - Université Lumière Lyon 2, Mercredi 21 Mars 10 heures
- Christine MACHET, Service de la Vie Etudiante, DIRECTION DES ETUDES ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE, UNIVERSITE JEAN MOULIN LYON 3, Vendredi 23 Mars, 10 heures
- Sandra SAUVAGE, Responsable du CROUS André Allix, Johanna SAPOR, Responsable de l'Animation du CROUS d'André Allix, Lundi 26 Avril à 16 heures
- Rachel BERNARD, responsable du dispositif Alter-Ego, DRI, Lyon 2, Mardi 27 Mars à 10h
- Laureen FRANCOIS et Éliane GASTALDO, responsables de MAEVA à Lyon 2, Mercredi 4 Avril à 10 heures
- France LAREDO, Directrice, SERVICE DE LA COMMUNICATION ET DES

RELATIONS EXTERIEURES, UNIVERSITE JEAN MOULIN LYON 3, vendredi 6 avril à 11h

- Eugénie BINET-TISSEN, Directrice Service de la valorisation et de la communication, Université Lumière Lyon 2, Mardi 10 Avril 9h

- Laure TERCIEUX, Responsable de la coordination du pôle création artistique et culturelle de la DRAC Rhône Alpes, Mardi 10 Avril 14h

- Audrey SAVRE, Université de Lyon, Science société, Mercredi 11 Avril 16h

Rencontres en liens avec des institutions publique (DRAC + Ville de Lyon)

- Antoine TROTET, Conseiller cinéma de la DRAC Rhône-Alpes, Mercredi 21 Mars 14 heures

- Julien BRUN, Conseiller musique de la DRAC Rhône-Alpes, Mardi 27 Mars à 15h

- Lionel BERGATTO, conseiller musée à la DRAC Rhône-Alpes, Mercredi 28 Mars 2012 à 9h

- Dominique ROCHETTE, Conseiller théâtre de la DRAC Rhône-Alpes, Mercredi 28 Mars à 15h

- Noëlle DROGNAT- LANDRE, Conseiller lecture de la DRAC Rhône-Alpes, Vendredi 30 Mars à 14h

- Marie-France LEFEBVRE, Conseiller éducation artistique de la DRAC Rhône-Alpes, Vendredi 30 Mars à 16h

- Brigitte REGALDIE, Mairie de Lyon/Direction des Affaires Culturelles, Responsable du Service Université Recherche, Mercredi 4 Avril 17h

- Benoît GUILLEMONT, Conseiller Action Culturelle de la DRAC Rhône Alpes, Jeudi 12 Avril 11h

Rencontres avec des acteurs culturels

- Laurent HUGUES, directeur général du Cinéma Le Zola et directeur général des festivals organisés au Zola (Festival du Court-métrage, Festival O'Clock, Festival des Reflets) Lundi 2 Avril à 18h

- Abdellah ZERGUINE, directeur de la galerie Regard Sud et du Festival Fenêtre sur Sud à l'Institut Lumière, Mardi 3 Avril à 10h

- Thomas BOUILLON, Coordinateur du réseau, Festivals Connexion, Mardi 3 Avril à 16 h

- Patrice LEFEVRE, Directeur du Festival Caravane des Cinémas d'Afrique, et Flavien PONCET, stagiaire sur la communication et le suivi d'organisation du festival Caravane des Cinémas d'Afrique, mercredi 4 avril à 14h

- Sandrine JULIEN, Responsable de relations publiques du Festival Sens Interdit, Théâtre des Célestins, vendredi 6 avril à 17h

Correspondances par e-mail et/ou entretien téléphonique :

- Marc PORTE, Centre d'histoire de la Résistance et de la déportation à Lyon

- Maria-Anne PRIVAT-SAVIGNY, Conservateur en Chef du patrimoine, Directeur des Musées Gadagne,

- Stéphanie BUYS, Directrice de projets Vie des campus

- Patricia VISCARDI, Secrétaire générale, Musée des Beaux-Arts de Lyon

- Bertrand VIGNON, Chef de projet Culture et initiatives étudiantes, Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur, Université de Grenoble

- Chantal ORTILLET, Responsable du Pôle accueil et Programme DEUF, Service général des relations internationales, Université Jean Moulin Lyon 3

- Marie-Christine DURAND, Service Culturel, Université Lyon 3

Bibliographies :

- Anne-Cécile PIDA et Jean-Michel JOLION, *Schéma de Développement Universitaires* : http://www.economie.grandlyon.com/fileadmin/user_upload/fichiers/site_eco/20101020_gl_universite_sdu_lyon_2010_2020.pdf

- Benoit GUILLEMONT, *Construire une nouvelle page de l'action culturelle*, l'observatoire, N°32, Septembre 2007

- DRAC, Politique culturelle, Chartes des missions de service public

- Laure ENDRIZZI (2010), « *La mobilité étudiante, entre mythe et réalité* » Dossier d'actualité de la VST, n°51, février.

- Service Culturelle de l'université de Grenoble, *Vie étudiante*, document interne préparatoire de la rencontre du 21 Février 2012 avec la DRAC Rhône-Alpes

- Division Régionale des Affaires Culturelles Rhône Alpes, « *La politique Culturelle de l'état en Rhône-Alpes* », Bilan 2011

- Ministère de la culture, « *Culture française et mondialisation* » fiche 10 : <http://www.culturemedias2030.culture.gouv.fr/annexe/fiches.html>

- Ministère de la culture, « *Culture et transmission* » fiche 30, <http://www.culturemedias2030.culture.gouv.fr/annexe/fiches.html>

- Emmanuel ETHIS, *De la culture à l'université, 128 propositions*, rapport remis à Valérie Pécresse, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, par la Commission Culture et Université.

- Olivier DONNAT *Les pratiques culturelles des Français à l'ère du numérique*, culture études,

- Olivier DONNAT, *Pratiques culturelles, 1973-2008, Dynamiques générationnelles et pesanteurs sociales*,

Pour toutes informations qui vous sembleraient erronées ou
incomplètes, merci de contacter
etiennehusson@gmail.com

Recherche sur les liens entre le monde culturel et le monde universitaire
Sous la direction de Marina CHAULIAC
Conseillère Ethnologie à la DRAC Rhône-Alpes
Ministère de la Culture
Mars - Avril 2012